

L'armée de terre française et les zones urbaines

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346737>

Nutzungsbedingungen

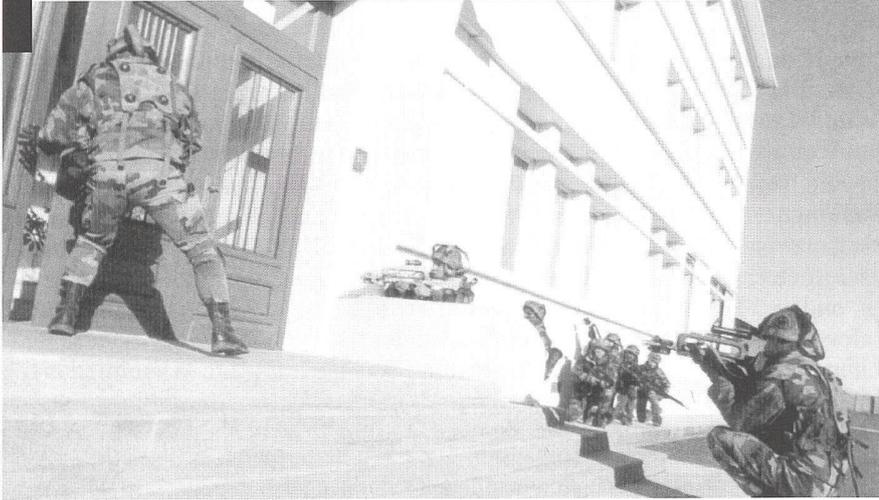
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le réalisme est soigné au village d'exercice du CENZUB. Toutes les illustrations : armée de Terre, via *Terre Information Magazine* (TIM).

L'armée de Terre française et les zones urbaines

Maj EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Comme les autres armées de l'OTAN, dans la perspective d'une guerre conventionnelle en Europe, l'Armée française a choisi malgré l'attrait d'un « encreage » défensif en zone urbaine, de combattre principalement en rase campagne afin de limiter les destructions et l'impact sur sa propre population. Depuis les années 1990, la probabilité d'avoir à mener un combat défensif sur son propre territoire a sensiblement diminué. La professionnalisation, de surcroît, limite aujourd'hui les possibilités de mener des actions de grande ampleur en milieu bâti. Cependant, la multiplication des engagements de rétablissement ou de maintien de la Paix à l'étranger, sans parler de l'urbanisation croissante des pays en voie de développement ou des nouveaux pays industrialisés, remet en cause ce « déni » des zones urbaines.

Dans cette perspective, plusieurs types d'actions sont envisagées : l'engagement d'un groupement de combat interarmes pour surveiller ou maîtriser un ensemble urbain, de même que des actions ponctuelles de combat,

Des Marsouins de la 9e BLBM pénètrent dans l'hôtel de ville de Bunia (RDC) en 2003.



pour se rendre maître d'une zone déterminée : par exemple un aéroport, une zone portuaire, un quartier, etc.

CENZUB

A cette fin a été créé à Sissonnes, en juin 2005, le Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB). Celui-ci a pour mission d'assurer l'expérimentation technique et tactique, d'établir la doctrine et de conduire l'instruction spécifique. Il a pour vocation de devenir une référence en la matière et devrait prochainement accueillir des détachements, des cadres ou des formations étrangers : Canadiens, Suisses, Hongrois, Tchèques et Américains. Le calendrier voit la 11^e brigade parachutiste et la 1^{re} brigade mécanisée – toutes deux parties de la Force d'action rapide (FAR) – inaugurer le centre à partir de 2005. La période 2006-2008 est dévolue à la 3^e brigade mécanisée, la 27^e brigade d'infanterie de marine et la 6^e brigade légère blindée.

Lors de la première semaine de stage, les détachements interarmes (DIA), à l'échelon de la section sont formés sur le site de Beaussejour. La seconde semaine est consacrée à la formation du sous-groupement tactique interarmes (STIA), à l'échelon de la compagnie renforcée. L'effort principal est mis sur la formation du commandant d'unité. A ce stade, le « Team » est intégré à un état-major de bataillon simulé par le pôle d'entraînement et affronte une Force adverse (FORAD) d'une centaine de soldats qui marque, selon le scénario, l'adversaire ou des manifestants, grâce à des simulateurs de tir de combat aux armes légères (STCAL). Sur le site de Jeoffrécourt, un village d'exercice de 17 constructions a été réalisé pour permettre à partir de 2010 l'entraînement des Groupements tactiques interarmes (GTIA) bataillonnaires. Le réalisme est poussé, en particulier dans le domaine du mobilier urbain (publicité, bancs, poubelles, lampadaires), de même que l'ameublement intérieur des bâtiments.



Les actions en zone urbaine peuvent tenir du combat, du maintien de l'ordre comme ici à Mitrovica en 2000, ou être de nature subsidiaire ou d'assistance humanitaire.

GTIA/SGTIA

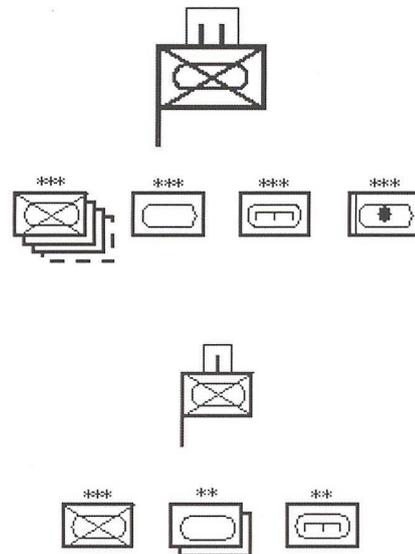
Le GTIA est une force de circonstance d'un millier d'hommes, capable de contrôler une ville d'une centaine de milliers d'habitants. Il est en principe composé d'un escadron blindé, de trois à quatre compagnies d'infanterie renforcées d'éléments régimentaires -section antichar, de reconnaissance, section de commandement- ainsi qu'une compagnie du génie. En fonction de la mission, le GTIA reçoit des moyens spécialisés : police militaire, services de renseignement, interprètes, forces spéciales (COS), cellules de liaison avec l'armée de l'Air, *snipers*, etc. La densité de la zone urbaine détermine la responsabilité de la constitution du GTIA : infanterie dans les terrains fermés, Arme blindée cavalerie (ABC) dans les zones périphériques. L'engagement de ce type de formation s'effectue en deux phases. Tout d'abord, les services de renseignement, l'exploration et les *snipers* s'infiltrent et encagent la zone d'action prévue. Ils conduisent leur action de manière discrète, mobile et indépendante. Ensuite seulement, les sous-groupements *ad hoc* pénètrent dans la zone.

Evolution

La constitution d'un centre de formation interarmes, la création de forces de circonstances *ad hoc*, ainsi que la mise sur pied d'une « OPFOR à la française » sont des pas importants. La généralisation de systèmes de vision nocturne (NVG), l'introduction du système FELIN, de simulateurs de tir à double action et de villages d'entraînement permettent d'améliorer grandement le réalisme de l'entraînement. Le degré de motivation des unités passées à travers le CENZUB est d'autant plus élevé que la troupe y reçoit des qualifications et des brevets de spécialistes.

Cependant, il reste beaucoup à faire pour rendre les unités aptes au combat en zones urbaines – en particulier dans la mesure où le matériel est mal adapté. Le char

OB GTIA/STIA Armée française, 2006



Leclerc est critiqué car il n'est pas à même, comme l'AMX-30 avant lui, de tirer à des angles supérieurs à 30 degrés. L'AMX-10P et les VAB montrent leurs limites – que le futur VBCI, légèrement blindé et doté d'une tourelle incapable de combattre un adversaire en hauteur, ne sera pas à même de surmonter. Beaucoup d'espoirs reposent donc sur les actuels engins blindés du génie (EBG) et sur le développement du futur engin blindé à roues de contact (EBRC) : l'engin de combat franco-allemand. De grands efforts sont entrepris actuellement pour développer rapidement des micro-drones et des robots de reconnaissance, ainsi que des systèmes de détection et de localisation. Il reste donc beaucoup à faire pour compenser, par des tactiques et un entraînement de haut niveau, les lacunes techniques et matérielles.

A+V

Pour en savoir plus :

- Jean-Louis Promé, *Le Combat urbain : Analyses et perspectives*, Raids Hors-série No.11, 2003.
- *Le Combat en zone urbaine*, Terre Information Magazine, No.177, septembre 2006.

